

1. OBJET DU CONTRAT DE BAIL

Le Bailleur donne en location au Preneur, qui l'accepte, selon les modalités et conditions stipulées au présent contrat de bail, un appartement, tel que décrit ci-après :

Adresse du bien

Désignation

Surface habitable

Figurant au cadastre section :

numéro :

Le logement est loué meublé ou semi-meublé : ☐

